



PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU SIVU DU HONCOURT

Séance du 08.10.24

Sous la présidence de Jean-Pierre PIELA

Conseillers titulaires élus : 12

Conseillers titulaires en fonction : 12

Conseillers titulaires présents : 10

Conseillère suppléante présente : 1

Délégués titulaires présents : Mmes & MM. BESSOT Bénédicte, DUPARCQ Loïc, HAESSLER Christian, HOULNE Monique, MULLER André, PIELA Jean-Pierre, RENTZ Anne-Hélène, RICHARD Sébastien, SEYLLER Olivier, WOLFF Bernard

Délégués titulaires excusés : MM. BAUER Rémy, ZIMMERMANN Gilles

Déléguée suppléante présente : Mme GUTHMANN Monique

1) Approbation du Compte-rendu de la séance du 29.04.24 et secrétaire de séance

1.1) Approbation

Les membres du Conseil Syndical approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 29.04.24.

1.2) Secrétaire de séance

Les présents désignent RICHARD Sébastien comme secrétaire de séance.

2) Commémoration du 80è anniversaire de la Libération

2.1) Présentation

M. HUMBERT Ludovic et Mme SOMMER Béatrice représentant l'Association Alsace Mémoire 39-45 présentent le projet d'exposition et d'animations portant sur la commémoration du 80è anniversaire de la Libération les 23 et 24 novembre 2024.

Une partie des locaux du pôle scolaire et périscolaire sont sollicités à cette occasion : ludothèque, couloirs, salle d'activité, éventuellement WC et douches.

A l'unanimité, le Conseil Syndical autorise l'utilisation des locaux pour l'organisation de la manifestation.

Sébastien Richard interpelle sur les zones de parking : M. HUMBERT Ludovic indique que des secteurs sont prévus à Saint Martin et à Maisongoutte en évitant au maximum le stationnement le long de la route départementale.

Dans la salle d'activités, la pose de moquette sur les axes de circulation permettra de préserver le parquet. Les organisateurs prévoient la venue de l'ordre de 3 000 personnes.

Samedi soir sera organisé à Steige un bal avec petite restauration (Espace Rural). Dimanche, une commémoration sera organisée sur les trois communes (le cœur de la commémoration se déroulant à Saint Martin).

3) Finances

3.1) Convention SIVU – Communauté des Communes

Le Président présente la convention existante entre la Communauté des Communes et le SIVU du Giessen. Les présents évoquent certains points à éclaircir concernant le partage des charges.

Le Conseil Syndical exprime son souhait d'une même approche au sein des différentes structures périscolaires de la vallée de Villé.

3.2) Tableau de répartition des charges

Le projet de tableau de répartition des charges préparé par la MJC distingue d'une part l'électricité et le chauffage, d'autre part l'eau et l'assainissement. Il conviendra d'échanger sur cette approche. Différents points (contrôles, contrats de maintenance, consommation électrique de la cuisine, travaux d'entretien en Régie, etc.) mériteront d'être approfondis.

3.3) Contribution des communes

Les présents approuvent la contribution 2024 des communes, soit :

Breitenbach : 62 955.76€

Maisongoutte : 74 201.15€

Saint Martin : 32 445.72€

Steige : 55 397.38€

Cette contribution recouvre essentiellement le remboursement des emprunts (capital et intérêts) et les charges de gestion courante. Les frais de personnel ne sont à priori pas une charge important pour les communes, le personnel ayant été transféré des communes vers le SIVU.

A relever les retards dus à certaines entreprises (notamment Hunsinger, Galopin, ZWICKERT) : cela retarde le versement des subventions, le remboursement des prêts-relais, le FCTVA ! Dans plusieurs cas, les pénalités ont leur légitimité tout en prenant en compte les difficultés que les entreprises ont pu rencontrer...

3.4) Pénalités

- Le Conseil Syndical approuve (un vote contre : Rentz Anne-Hélène, qui demande la pleine application, soit 7 800€) à la majorité, la réduction de 50% du montant des pénalités exigibles, sollicitée par l'entreprise ZWICKERT au regard de sa situation financière soit 3 900€ au lieu de 7800€.
- Hunsinger : une pénalité de 14 810.25€ a été approuvée, mais l'entreprise n'a toujours pas terminé les travaux (vacances de la Toussaint ?)
- Galopin : l'étanchéité continue à poser problème, notamment au niveau du silo à pellets et du bureau de la directive du périscolaire. Une évaluation de pénalités potentielles sera demandée à l'architecte.

Après discussion, la solution de mise en place d'une résine sur la cour de récréation des primaires est écartée à l'unanimité tant au regard du coût que de la tenue de cette résine dans le temps. L'apparition de fissures devra être traitée au fil de l'eau par l'entreprise Galopin.

3.5) Versement bus scolaire

Le versement de l'aide régionale pour l'accompagnement dans les transports scolaires se fera au SIVU du Honcourt pour l'année 2024-2025 et au-delà.

3.6) Contrat de maintenance Chaudière et CTA

Le Conseil Syndical approuve la proposition de contrat de maintenance des installations de chauffage- Ventilation-Rafraichissement émise par l'entreprise VONTHRON qui était titulaire du marché de travaux

3.6) Subvention cirque

L'école porte le projet d'une animation autour du cirque en février-mars 2025, avec le chapiteau de Cigoland.

Christian Haessler estime qu'il appartient à chaque Conseil Municipal de valider la subvention. Jean-Pierre Piela estime que le SIVU a compétence pour décider, sans passage obligé par les conseils. Si les conseils étaient d'avis distincts, cela serait délicat.

Après échanges, le SIVU approuve une subvention de 30€/enfant, la somme pourra être discutée en Conseil Municipal.

3.7) RIFSEEP

Une proposition de projet de RIFSEEP (CIA : 30%) est présentée. Elle sera complétée et transmise au Centre de Gestion.

3.8) Gouvernance

Différents points sont approuvés :

- Entretien des locaux et des espaces verts : intervention périodique (1^{er} mercredi du mois à priori) des agents communaux
- En cas d'absence d'une ATSEM : selon l'agent, la commune concernée trouve une solution notamment pour l'accompagnement dans le bus
- Monique Houlné (qui a accompagné le bus du fait de l'absence d'Angélique QUIRIN) évoque le problème du stationnement devant l'école, avec des voitures rendant la circulation des bus difficile. Après échange, il est demandé à Maisongoutte un Arrêté règlementant le stationnement. Christian Haessler évoque l'intérêt d'une présence périodique de la Brigade Verte (même si la commune n'adhère pas au dispositif).

André Muller revient sur le problème des poules du voisin (Mme et M. BIEHLER) qui grattent dans les copeaux. Il appartient à la commune de régler ce problème.

4) Problématiques RH

Jean-Pierre Piela rappelle les décisions et Arrêtés que le SIVU devra approuver à la demande du Centre de Gestion :

- Les lignes directrices de gestion
- Le protocole de gestion du temps de travail
- Le RIFSEEP

- La protection sociale complémentaire (santé et prévoyance). Je vous invite à adresse vos éventuelles questions quant à sa mise en place à l'adresse suivante : santeprevoyance@cdg67.fr.
- La journée de solidarité
- Les taux de « ratios promus/promouvables » pour l'avancement de grade
- Les critères d'évaluation de la valeur professionnelle

Les dossiers suivants devront également être soumis à l'avis du CST, dans un second temps :

- Le tableau des effectifs
- Le règlement intérieur
- Le CET
- Le régime d'astreinte
- Les heures supplémentaires
- Les heures complémentaires
- Le temps partiel
- Le plan de formation
- L'action sociale : mise en place des titres restaurant, instauration du forfait mobilités durables, adhésion au GAS-CNAS
- L'instauration du télétravail : il convient pour cela de nous transmettre le projet de délibération ainsi que la charte relative au télétravail, et d'adopter l'accord collectif. Son instauration est obligatoire, y compris si les agents de votre collectivité ne sont pas concernés par le télétravail pour le moment.

5) Meisen Solar

Christian Haessler fait le point sur le projet d'AutoConsommation Collective Meisen Solar. La finalisation des travaux de pose des panneaux photovoltaïques et des raccordements pourrait se faire pour la mi-octobre ; Par contre, la production et distribution d'électricité ne se fera pas en 2024, mais en début 2025.

6) Divers

- L'association des Parents d'Elèves a été renouvelée sans que les présents ne connaissent le nouveau Conseil d'Administration.
- André Muller indique que les crochets pour manteaux peuvent casser car ils sont prévus pour rompre à partir d'une certaine charge, pour éviter qu'un enfant ne se blesse. Il faudra donc prévoir un stock de crochets...
- Christian Haessler évoque les compensations nécessaires pour les zones humides entrant dans les projets (piste cyclable). Est évoqué aussi le cas de l'école
- Christian Haessler relance l'idée d'une fresque dans le hall de l'école.

Le Président
Jean-Pierre PIELA

Le secrétaire de séance
RICHARD Sébastien